

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4813 - LUNDI 12 AOÛT 2024

CONGO-RWANDA

Les accords sur les terres transmis au Parlement

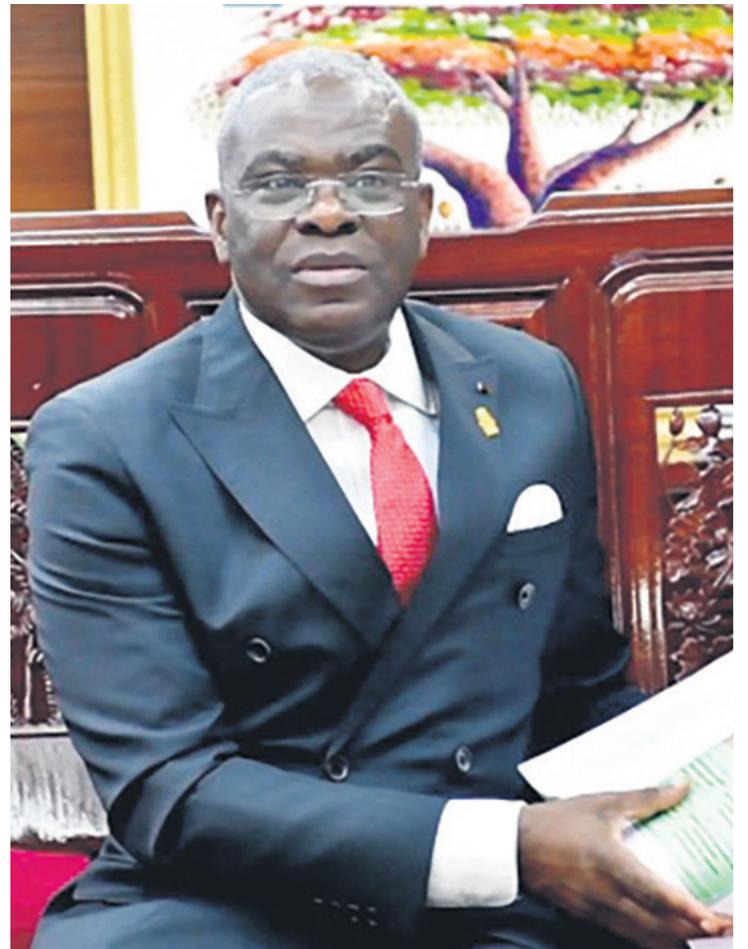
Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a remis, le 8 août, au Parlement les accords signés entre la République du Congo et la République du Rwanda ain-

si que d'autres documents de coopération économique conclus.

« Maintenant que tous les écrits ont été mis à la disposition des acteurs poli-

tiques, le gouvernement va considérer ce dossier comme étant clos », a déclaré le chef du gouvernement.

Page 9



Le Premier ministre répondant aux questions de la presse/DR

CODEPA

Les ministres africains de l'Artisanat se réunissent à Brazzaville



La ministre des PME ouvrant les travaux des experts/Adiac

Les travaux de la onzième conférence des ministres chargés de l'Artisanat des pays membres du Comité de coordination pour le développement et la promotion de l'artisanat africain (Codepa) se tiennent aujourd'hui dans la capitale congolaise.

« Codepa : quelle approche pour une adhésion des Etats et une mobilisation des ressources pérennes pour l'organisation ? » est le thème de cette rencontre organisée par le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat.

Page 3

TRANSPORTS TERRESTRES

Une campagne sur la sécurité routière



Les officiels présents à la cérémonie du lancement de la campagne de sensibilisation/Adiac

La Congolaise des routes a lancé, le 9 août au poste de péage de Lifoula, dans le district d'Ignié, une campagne sur la sécurité routière. Portant sur le thème « Ensemble pour une route plus sûre », cette campagne d'une durée d'un mois a pour objectif de sensibiliser les usagers de la

voie à la sécurité routière au regard du nombre important d'accidents de circulation enregistrés sur la nationale numéro 1.

Page 6

Éditorial

Lois et citoyenneté

Page 2

SANTÉ PUBLIQUE

Le climat au cœur d'une journée scientifique



Les ministres en charge de la Santé et des Affaires sociales avec les membres de la Congolaise de santé publique

La Congolaise de santé publique, une société savante à caractère scientifique et professionnel, a initié le 9 août, à Brazzaville, une journée scientifique sur la thématique « Changement climatique et santé publique ». Présidée par le Pr Yvonne Valérie Yolande Voumbo Matoumona, cette structure apolitique vise, à travers cet événement, à contribuer à la recherche des solutions aux problèmes de santé publique dus au dérèglement du climat.

Page 7

ÉDITORIAL

Lois et citoyenneté

Un récapitulatif sur le rapport du citoyen congolais aux textes réglementaires pris pour améliorer un tant soit peu son quotidien laisse interrogateur. Nos compatriotes sont-ils si réfractaires pour s'en contrebalancer ainsi ou profitent-ils carrément de la tolérance de l'administration pour ne pas s'y référer ?

Prenons l'interdiction de la vente de l'eau dans des sachets, la fameuse « eau glacée » au conditionnement douteux proposée dans la rue. Le temps de sa vulgarisation dans les médias passé, le retour à la normale a repris ses droits et tout se passe comme si de rien n'était.

Enchaînons sur une autre mesure, toujours d'utilité publique, qui concerne le transport du pain dans des caisses en bois ou dans des sacs de farine dont l'exposition à toutes sortes de manipulations est plus que préoccupante. A longueur de journée, le va-et-vient des motos acheminant cet aliment de grande consommation dans des conditions douteuses vers les points de vente est incessant.

Touchons au port obligatoire du casque pour les conducteurs de cyclomoteur et leurs clients à bord. Beaucoup en usent désormais mais la plupart ne l'enfilent pas tandis que la surcharge prohibée est elle aussi foulée aux pieds. Certains pilotes prenant plus de deux personnes à la fois sur leur engin.

Terminons sans vraiment conclure par les nuisances sonores : un texte datant de bien longtemps a définitivement perdu de sa valeur. Dans Brazzaville, et partout dans le pays, de jour comme de nuit, bars, agrémentations religieuses ou folkloriques, réjouissances ordinaires balancent des décibels insoutenables.

Il n'est pas lieu de réduire la vie et la ville au silence, ce serait dangereux, mais la loi est la loi, et devrait, tout bien considéré, être d'application stricte. Les citoyens en sont comptables.

Les Dépêches de Brazzaville

DROITS HUMAINS

Appel à la solidarité pour la promotion des autochtones

Dans la déclaration du gouvernement relative à la Journée internationale des peuples autochtones, célébrée le 9 août de chaque année, le ministre en charge de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a exhorté la société civile et les partenaires au développement à la solidarité pour une meilleure promotion et une protection des autochtones.

« La protection des droits des peuples autochtones en situation d'isolation volontaire ou de contact initial »

est le thème sur lequel a été célébrée la Journée internationale des peuples autochtones cette année. Dans la déclaration du gouvernement y relative, le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a reconnu qu'en dépit des progrès réalisés par le Congo en matière de promotion et de protection des droits de cette couche de la population, il y a encore des défis à relever.

Ainsi, le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga a appelé à un engagement collectif et durable. La société civile, les partenaires au développement qui appuient le gouvernement dans la mise en œuvre de ses politiques en faveur de cette couche sociale devraient s'engager davantage. « Ensemble engageons-nous à



Le ministre en charge de la Justice donnant lecture de la déclaration du gouvernement DR

mettre en œuvre, de façon effective la loi n°5-2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits de la population autochtone et ses décrets d'application en vue de l'édification d'une société plus inclusive et juste dans la prise en compte et le respect de l'autre », a-t-il souligné.

Il a, par ailleurs, rappelé que plusieurs initiatives sont prises en faveur des autochtones dans divers domaines. La sécurisation des droits fonciers et cou-

tumiers, l'organisation des sessions de renforcement des capacités des jeunes autochtones dans le cadre des activités génératrices de revenus et des métiers, l'identification des bénéficiaires autochtones dans le cadre du projet « Mécanisme spécial de dons à la population autochtone », la traduction en langues autochtones de la loi portant promotion et protection

de leurs droits. « Le gouvernement a également pris des dispositions pour la consultation et la participation de la population autochtone à la mise en œuvre des projets ou programmes de développement socio-économique ayant des impacts sur son mode de vie et ses ressources », a fait savoir le ministre, en faisant constater que de plus en plus de jeunes autochtones sont intégrés dans la fonction publique et des sociétés privées.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

CODEPA

Les ministres chargés de l'Artisanat en conclave à Brazzaville

La 11^e conférence des ministres chargés de l'Artisanat des pays membres du Comité de coordination pour le développement et la promotion de l'artisanat africain (Codepa) se tient ce 12 août, dans la capitale congolaise, avec pour point d'orgue la mise en place du nouveau bureau dudit comité.

Brazzaville sera la capitale de l'artisanat, le temps de la onzième conférence des ministres du Codepa placée sous le patronage du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Organisée par le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, cette conférence a pour thème « Codepa : quelle approche pour une adhésion des Etats et une mobilisation des ressources pérennes pour l'organisation ? ».

Ce rendez-vous africain de l'artisanat vise à évaluer, entre autres, les politiques de développement et de la promotion du secteur au plan continental. Les difficultés que rencontrent les artisans : manque d'encadrement, d'infrastructures et d'accès aux crédits feront l'objet d'échanges.

Bien avant la conférence des ministres, la ministre congolaise des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a ouvert les travaux des experts le 9 août. « Nous devons travailler à rechercher des solutions pérennes, capables de nous permettre d'atteindre nos objectifs », a-t-elle indiqué dans son mot de circonstance. Elle a rappelé que l'artisanat est un



La ministre des PME ouvrant les travaux des experts / Adiac

secteur d'opportunités pour les Etats, en présence du secrétaire général du Codepa, Séraphin Badolo, venu du Burkina Faso.

A cette même occasion, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a, par ailleurs, souligné que l'artisanat est un secteur créateur d'em-

ploi et de richesse qui contribue à la transformation des produits locaux en produits semis finis et finis. Réduisant ainsi l'extraver-

sion des économies des Etats, notamment membres du Codepa.

Il convient de rappeler que le Codepa compte à ce jour vingt-huit pays membres répartis en cinq régions d'Afrique. De cette onzième conférence, les artisans attendent les recommandations qui vont sans nul doute améliorer le secteur.

Rominique Makaya

« Nous devons travailler à rechercher des solutions pérennes, capables de nous permettre d'atteindre nos objectifs »

LE FAIT DU JOUR

Réarmez-vous !

Dans les grands médias du monde investis par des stratégies et autres spécialistes des conflits armés, les hypothèses s'enchaînent au sujet d'un éventuel conflit d'envergure opposant les rivaux du moment que sont schématiquement les pays occidentaux et la Fédération de Russie. Le terrain ukrainien en ébullition depuis le lancement par Moscou de son « opération militaire spéciale », le 24 février 2022, est l'argument de poids de cette vision apocalyptique de l'avenir.

Quand bien même l'échange de prisonniers intervenu le 1er août entre les deux parties est considéré par les observateurs comme un geste d'apaisement pouvant en appeler d'autres, rien n'exclut le choix d'une voie contraire. Etant parvenus à rendre la liberté à leurs compatriotes accueillis du reste en héros chez eux, les gouvernants peuvent se dire : « Eh bien, nos compatriotes attendus de longue date sont de retour au bercail et plus rien ne nous

empêche d'en découdre par les armes » dans le cadre d'une guerre totale dont les jalons sont posés chaque jour à travers des discours publics bilieux et un réarmement soutenu.

S'équiper et toujours s'équiper en arsenaux sophistiqués devient le pain quotidien des puissances engagées dans un jeu de défiance qui n'a d'égal que leur volonté de casser la paix chèrement acquise par la communauté des nations, après le lourd tribut des deux guerres mondiales en 14-18 et 39-45 du siècle dernier. Tant pis, si à l'intérieur même des frontières de ces puissances le sort de la majorité des citoyens n'est toujours pas le plus enviable, l'essentiel étant de montrer à l'ennemi que le maintien de la position dominante passe avant le devoir sacerdotal d'œuvrer à la prospérité du genre humain.

Tout compte fait, nous vivons une période de lâcheté collective où les projets communs naguère portés au-devant des préoccupations des Etats – le

cas de la Convention climat de Paris conclue en 2015- sont emportés par le fracas des déflagrations meurtrières dans la plus grande indifférence de la communauté mondiale. Une période de lâcheté collective où les instances diplomatiques de premier plan, l'ONU notamment, sont paralysées par la démission des dirigeants et de leurs représentants permanents.

Bien sûr, les chefs d'Etat se réuniront au mois de septembre prochain à New York, le siège des Nations unies, pour s'exprimer et ne pas trouver de solutions appropriées aux désastres en cours. En bons précurseurs, mais ils peinent eux aussi à produire du concret, les diplomates dans leurs échanges ininterrompus au Conseil de sécurité continueront plutôt d'étaler leurs dissensions. Il suffit de les écouter pour se convaincre de la fin presque actée des mécanismes du vivre-ensemble.

Ceci dit, si le titre « Réarmez-vous ! » employé dans ce texte paraît osé, ras-

surons-nous, il n'est nullement une façon d'inciter les Etats et les peuples à prendre les armes et se tirer dessus. Réarmez-vous, oui, en arguments ayant préservé pendant longtemps les relations internationales après 1945. De sorte que soient amenés à la table des négociations les principaux acteurs que les contradictions existentielles ont précipité dans le cul-de-sac des guerres ravageuses.

Ces acteurs sont en Ukraine et en Russie, en Israël et en Palestine ; ils sont au Yémen, en Syrie, et bien plus nombreux encore en Afrique, pour ne pas dire à l'Est de la République démocratique du Congo, au Soudan et au Soudan du Sud, en Libye et dans le Sahel. Car le risque est grand de voir d'autres foyers s'allumer dans d'autres régions du monde encore épargnées. Réarmez-vous, réarmons-nous de bonnes intentions, de bons procédés pour sauver l'humanité d'une démenace potentielle aux conséquences incalculables. Pendant qu'il est encore temps !

Gankama N'Siah

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

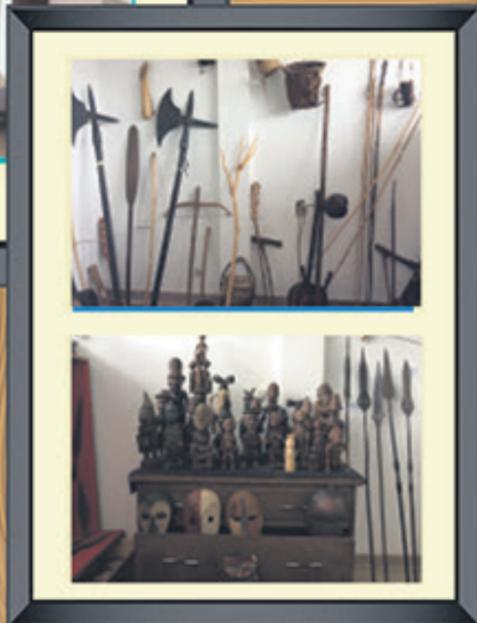
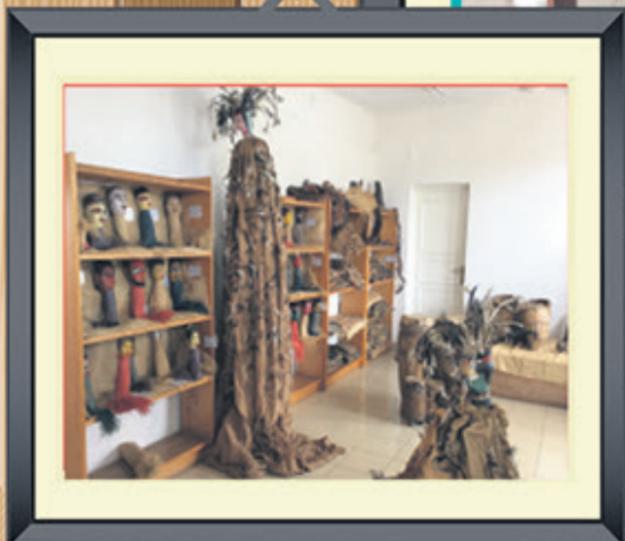
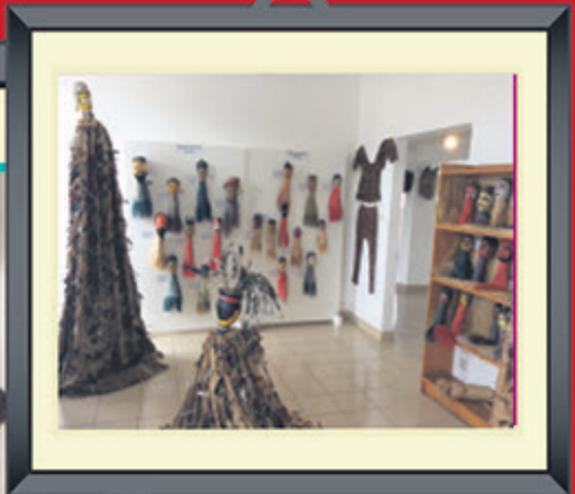
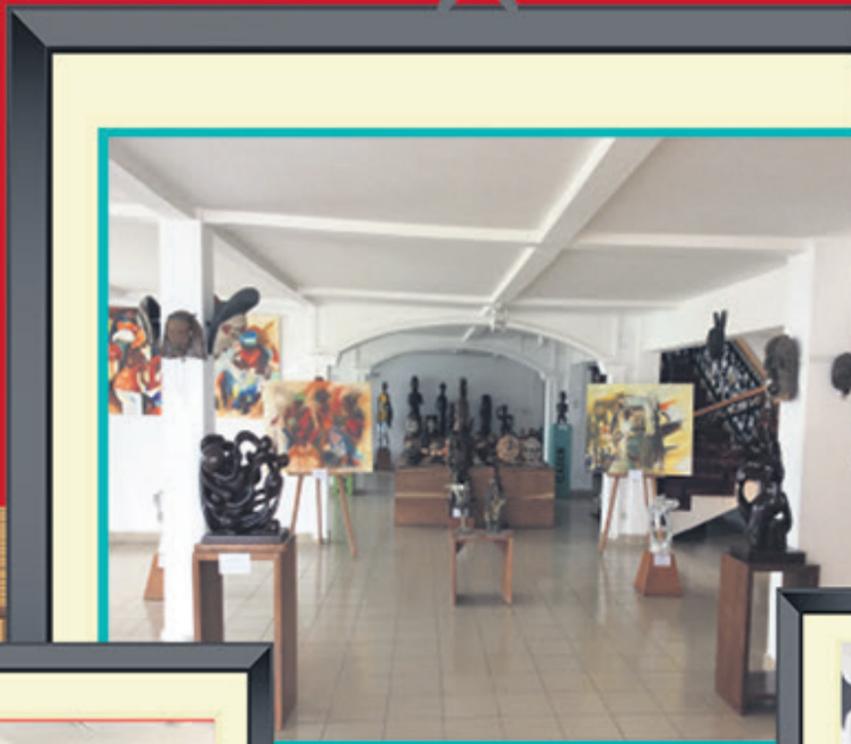
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

KINTÉLÉ

Les responsables des quartiers s'imprègnent de la gestion des catastrophes naturelles

Un atelier de renforcement des capacités des responsables des quartiers de la commune de Kintélé sur la gestion des catastrophes naturelles : cas des érosions, s'est tenu le 7 août dans la salle de réunion du siège de ladite commune. Le but étant de favoriser la résilience de la population face aux catastrophes naturelles.

L'atelier s'est déroulé en deux séquences, réunissant les chefs et secrétaires de quartier de Kintélé, les membres de la société civile et les directeurs techniques de cette entité décentralisée. La première séquence a été marquée par les allocutions du vice-président du Conseil municipal de la commune de Kintélé, Bienvenu Martin Okogna, et du président du Réseau des acteurs du développement durable (Radd), Héritier Valdo Le Roi Kiba. Si le vice-président du Conseil municipal de la commune de Kintélé a souligné l'apport de cet atelier dans le développement des compétences des participants dans l'exercice de leurs missions, le président du Radd, pour sa part, a présenté les réalisations de sa structure. Le but poursuivi par le Radd étant de véhiculer l'information et les techniques en vue de bâtir des communautés résilientes, a-t-il indiqué.

La seconde séquence a porté sur des communications scientifiques dont celles de Léonard Sitou, géomorphologue maître de conférences à l'Université



Les participants à l'atelier posant pour la postérité/DR

Marien-Ngouabi, et de Gaspard N'Goma, architecte-urbaniste, ancien directeur général du Développement urbain, de l'Habitat et de l'Architecture, évoluant actuellement au cabinet du ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Exposant sur la gestion des catastrophes naturelles, Léonard Sitou a indiqué les causes de l'érosion hydrique, ses facteurs y compris les solutions. Il a énu-

méré quelques solutions, dont la préventive et la curative. Ce qui illustre parfaitement que cet atelier s'inscrivait dans la perspective des solutions préventives. Au terme de cet exposé, il y a eu un feedback avec les participants.

Gaspard N'Goma, quant à lui, a communiqué sur l'importance des lotissements formels ainsi que le respect des normes et règles de l'urbanisme. Il est revenu sur l'historique du lotissement dans

la ville de Brazzaville et l'évolution du cadre législatif sur le foncier et l'urbanisme. L'architecte a souligné les mutations enregistrées et le défis des villes congolaises de réaliser des lotissements formels car ils sont très rares. Toutefois, a-t-il fait savoir, les lotissements réalisés dans certaines zones sont inadaptés à la nature du site. Par ailleurs, il a également souligné l'importance des documents d'urbanisme dans le développement

urbain, car ils sont indispensables pour offrir un cadre de vie idoine à la population.

Cet atelier a permis également d'édifier les participants sur les constructions dans les zones aedificandi (zones interdites à la construction) qui résultent des lotissements informels et de la défaillance de l'État allant de l'État central aux collectivités locales en passant par les autorités déconcentrées. Là aussi, le feedback a été enrichissant, car il a permis aux responsables de quartier de mieux appréhender leur rôle dans l'exercice de leurs missions et la connaissance des dispositions du "Code de l'urbanisme".

Notons que cet atelier est le deuxième organisé par le Radd pour favoriser la résilience de la population face aux catastrophes naturelles car, en février dernier, ce réseau avait également organisé un atelier de ce genre dans le neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri. Pour celui-ci, les participants ont été gratifiés par la remise des attestations.

Bruno Zéphirin Okokana

INSERTION PROFESSIONNELLE

Plus de quatre-vingts jeunes formés dans divers métiers

Quatre-vingt-neuf jeunes, hommes et femmes formés dans divers métiers, dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'insertion professionnelle (FIP) ont reçu, le 9 août à Brazzaville, des certificats de fin de formation en vue de faire valoir leurs compétences sur le marché de l'emploi.

Les jeunes récipiendaires dont 16 hommes et 73 femmes (soit un pourcentage de participation féminine de plus de 85%) ont été formés, entre autres, en pâtisserie et cuisine ; coupe et couture ; électricité bâtiment ; coiffure et esthétique ; staff et décoration ; assistantat de direction ; maintenance des ordinateurs et enfin en conduite auto. Ce sont des jeunes des arrondissements de Baongo et Talangaï qui ont été concernés par cette première cohorte des projets FIP d'une durée de six mois. « Ces six mois passés en formation ont été intenses. Nous avons non seulement acquis des compétences professionnelles et des valeurs humaines, mais nous avons également vécu des émotions fortes et tissé des liens forts dans cette ambiance de stress et de compétition », a déclaré la représentante des participants, Dorelle Ngouala, en présence de l'ambassadrice de France, Claire Bodonyi.

« Nous pouvons être fiers de



Une lauréate recevant son certificat/Adiac

ces attestations, et de notre formation de qualité mêlant savoir-faire et savoir-être qui nous donne des atouts importants pour notre future vie professionnelle et entrepreneuriale. Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir appris à lutter contre les normes sociales et les stéréotypes de genre dans tous les domaines de la vie et en tous lieux », a-t-elle ajouté.

Ces projets de formation sont fi-

ploi ; le site de formation et insertion professionnelle agricole ; le bureau d'information et d'orientation sociale et professionnelle ainsi que le bureau formation emploi. Ces derniers accompagnent et facilitent la formation et l'insertion professionnelle des jeunes en situation de vulnérabilité.

Brave Nkaaya a, par ailleurs, félicité les bénéficiaires pour tous les efforts fournis au vu de ce résultat final. « Aujourd'hui, nous sommes là pour honorer ces braves jeunes. Ces derniers qui ont passé la phase de mobilisation contenant trois filtres de sélection avant d'arriver à la formation intégrale. Leur disponibilité, motivation et détermination ont su les propulser. Ya de quoi à en être fier. . . Ces jeunes que vous voyez ne sont pas des bénéficiaires, ils sont des acteurs et actrices de leur insertion », a-t-il déclaré.

De son côté, Dieudonné Badawe, coordonnateur pays de l'ONG

Essor, a fait savoir que les compétences acquises par les jeunes récipiendaires leur offriront des opportunités concrètes d'insertion professionnelle, contribuant ainsi à la lutte contre le chômage et à la promotion d'un développement durable inclusif « Chers récipiendaires, aujourd'hui, vous recevez bien plus qu'une attestation. Vous recevez une reconnaissance de vos efforts, de votre persévérance, et de votre capacité à vous dépasser. Mais ce n'est que le début de votre parcours. Les compétences que vous avez acquises sont des clés qui vous ouvriront de nombreuses portes », a-t-il indiqué.

Présent à la cérémonie de remise des certificats, Rémy Florian Ferro Koulimaya, un des conseillers du ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation civique, s'est dit fier de ces jeunes pour leur dévouement et le travail acharné car, en faisant cette formation, ils ont pris la ferme décision d'être les maîtres de leur vie.

Gloria Imelda Lossele

TRANSPORTS TERRESTRES

Les conducteurs sensibilisés à la sécurité routière

Le lancement de la campagne sur la sécurité routière organisée par La Congolaise des routes (LCR), en présence du sous-préfet d'Ignié, Antoine Gervais Okombo-Djouelet, a eu lieu à la gare Lifoula, le 9 août, sur le thème « Ensemble pour une route plus sûre ». D'une durée d'un mois, cette campagne vise à sensibiliser les usagers de la route à la sécurité routière, eu égard aux statistiques alarmantes des accidents sur la route nationale n°1 (RN 1).

La sécurité routière est un enjeu crucial qui touche de nombreux aspects, notamment social, économique, technique, réglementaire et environnemental, a indiqué le directeur général adjoint (DGA) de LCR, Jacques Almaless. En tant que délégataire de service public, LCR est pleinement consciente de la complexité de ce sujet et accorde une attention particulière à la sensibilisation des usagers de la route, ainsi qu'à l'ensemble des parties prenantes concernées. C'est ainsi que pendant tout le mois d'août, plus de trente personnes dévouées opèrent une sensibilisation de proximité aux gares de Mengo, Moukondo et Lifoula. Ces équipes ont pour mission de rappeler aux conducteurs les comportements à risque, de les inciter au changement de comportement et de leur exposer les sanctions encourues en cas de non-respect des règles.

Pour le DGA de LCR, les données sur l'accidentologie sur la RN1 sont alarmantes. En 2023, le nombre de victimes a augmenté de 23 % par rapport à 2022, et les tendances observées au premier trimestre de cette année laissent présager un bilan encore plus lourd. Chaque semaine, il y a plus de dix victimes, dont plus d'un mort, sur la RN1. Un accident sur trois est causé par le comportement des conducteurs. Il s'agit, entre autres, de collisions,



d'excès de vitesse, des erreurs de conduite. Les problèmes mécaniques sont la deuxième cause, avec un accident sur cinq. Le pic d'accidentologie est observé durant les mois d'août et de septembre.

Le premier semestre 2024 a déjà montré des tendances inquiétantes

C'est pourquoi, fidèle à leur mission d'accompagnement vis-à-vis des usagers de la route, et après plusieurs mois d'analyses et de concertations avec diverses parties prenantes, LCR a lancé le 1er août une grande campagne de sensibilisation, motivée par une profonde volonté de sauver des vies et de contrer ces tendances préoccupantes. Pour ce faire, un dispositif de sensibilisation conséquent a été ainsi déployé pour encadrer le Mayombe et le Pool, qui à eux seuls enregistrent 70 % des

accidents sur la RN1.

Prenant la parole à son tour, le directeur général de LCR, Zhihui Zhang, a fait savoir que les données du trafic et les statistiques d'accidents sur cette route sont alarmantes. Il a informé l'auditoire que ce premier semestre 2024 a déjà montré des tendances inquiétantes et ils craignent que le bilan de cette année ne dépasse celui de l'année dernière. C'est pourquoi, ils ont décidé de prendre des mesures concrètes et d'organiser cette grande campagne de sécurité routière, du 1er au 30 août, avec des actions majeures de sensibilisation aux gares de Lifoula, de Moukondo et de Mengo. « Ensemble, nous pouvons faire une réelle différence. Je tiens à remercier toutes les équipes et les partenaires impliqués dans cette campagne. J'invite nos partenaires, et plus largement l'en-

Lors de la campagne de sensibilisation/Adiac semble des usagers de la route, à participer activement aux différentes activités prévues durant ce mois, et à relayer les messages de sensibilisation autour de chacun d'entre vous. Chaque geste compte, chaque effort contribue à sauver des vies », a souligné le directeur général de LCR, Zhihui Zhang.

Pour sa part, le directeur des Transports urbains et routiers à la direction générale des Transports terrestres, Gilbert Mouandza, a invité tous les concernés à mutualiser des efforts et actions conjoints afin d'accroître la vigilance des usagers sur les routes et de contrer les tendances préoccupantes d'augmentation du nombre d'accidents sur toutes les routes en général et la RN1 en particulier. L'initiative de LCR de sensibiliser les usagers de la route autour des trois thématiques

: la prise de conscience du danger, le changement de comportement et les sanctions encourues par les usagers en cas de non application de la réglementation en vigueur, est un soutien pour leur administration et augure un avenir meilleur sur la qualité de leur collaboration, puisqu'elle vise la réduction du nombre d'accidents de la route et partant, des victimes de ceux-ci. Telle est la vision de l'Organisation mondiale de la santé, qui la souhaite de 50% d'ici à 2030. « La sécurité routière doit être une affaire de tous et nous interpelle à tous les niveaux de nos responsabilités, pour une synergie d'actions visant la sécurité des personnes et des biens sur nos routes, tel est l'objectif visé par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso », a-t-il déclaré.

Notons que cette campagne de sensibilisation fédératrice se fait avec la direction générale des Transports terrestres, les Forces de l'ordre et de la sécurité civile, les représentants de la société civile, parmi lesquels l'intersyndicale des transporteurs. Les conducteurs ont été alertés massivement à travers les prospectus indiquant les cinq commandements de la route. Il a été fait également usage du détecteur pour voir l'état du conducteur au volant, s'il est en état d'ébriété ou pas.

Bruno Zéphirin Okokana



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DU CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 34 FORAGES DANS LES LOCALITES DES DEPARTEMENTS AFFECTES PAR LES INONDATIONS EN REPUBLIQUE DU CONGO

(Publication du 12 août 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds servira à effectuer le paiement des services d'un Bureau d'Etudes pour le contrôle technique des travaux de construction de 34 forages dans les localités des départements affectés par les inondations en République du Congo.

2. Mandat

Le Bureau d'Etudes pour le contrôle technique des travaux de construction de 34 forages dans les localités des départements affectés par les inondations en République du Congo sera chargé de s'assurer de la réalisation des travaux de construction des 34 forages se déroule dans le respect des règles de l'art.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'In-

tégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo) invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de cette prestation.

4. Expérience professionnelle requise

Le Bureau d'Etudes mettra en place une équipe d'experts, avec des expériences prouvées, dans les diverses spécialités faisant partie des activités à implémenter. Les détails sont contenus dans les Termes de référence.

5. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être constitués d'un document prouvant son existence juridique, sa qualification et/ou son expérience pertinente dans la réalisation des missions similaires.

6. Processus de sélection

La sélection du prestataire se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation de marché pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI), version de septembre 2023. La méthode de sélection à utiliser est la qualification de consultant (QC).

Les prestataires intéressés et éligibles peuvent

obtenir des informations et prendre connaissance des termes de référence (Tdrs) de l'activité à travers e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique, sis Impasse du croisement du Groupe Scolaire Remo et l'Avenue Maréchal Lyautey, Résidence Ex Air Afrique, Brazzaville, Email : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 696 16 10

7. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse email suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 27 août 2024 à 14 heures 00.

Veillez préciser en objet le titre de l'AMI. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 9 août 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

VIE ASSOCIATIVE

La Congolaise de santé publique tient sa première journée scientifique

Créée en juin dernier, la Congolaise de santé publique a officiellement lancé ses activités à travers une journée scientifique sur le thème « Changement climatique et santé publique », le 9 août à Brazzaville.

« La tenue de cette première journée scientifique ouvre des perspectives intéressantes de recherche pour l'adaptation et la résilience en matière de santé », a déclaré le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, à l'ouverture des travaux de la première journée scientifique de la Congolaise de santé publique, en présence de sa collègue ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa. Protéger la santé contre les impacts du changement climatique est, en effet, le combat dans lequel les deux départements ministériels travaillent de concert.

La Congolaise de santé publique est une société savante à caractère scientifique professionnel, apolitique, a expliqué sa présidente, le Pr Yvonne Valérie Yolande Voumbo Matoumona. « Son but est de contribuer au développement de la santé publique



Les ministres en charge de la Santé et des Affaires sociales avec les membres de la Congolaise de santé publique/Adiac au Congo. Elle regroupe des professionnels, des enseignants-chercheurs, des experts de santé humaine, animale, environnementale y compris d'autres secteurs connexes concernés par les enjeux de santé publique », a-t-elle précisé. Selon elle, le choix du thème « Changement climatique et santé publique », pour cette

première journée scientifique, réside dans le fait qu'aujourd'hui le monde fait face aux défis de dérèglement climatique et que le Congo n'est pas en reste. La Congolaise de santé publique veut contribuer à la recherche des solutions des problèmes de santé publique qui découlent du dérèglement climatique.

En dehors des acteurs impliqués en présentiel dans les travaux de cette journée scientifique, d'autres sont intervenus en distanciel, a expliqué le président du comité d'organisation, Jérémy Mouyokani.

Le Pr Edgard-Marius Ouendo, secrétaire général de la Société africaine de santé publique, a effectué le déplacement de Brazzaville pour prendre part aux travaux. Selon lui, la structure africaine apportera à la Congolaise de santé publique son soutien à travers notamment un accompagnement technique.

Rominique Makaya

« Son but est de contribuer au développement de la santé publique au Congo. Elle regroupe des professionnels, des enseignants-chercheurs, des experts de santé humaine, animale, environnementale y compris d'autres secteurs connexes concernés par les enjeux de santé publique »



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



Maître d'Ouvrage

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
Financement

Groupement



Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, à travers la Délégation Générale aux Grands Travaux s'est engagé dans un ambitieux projet de drainage pluvial de la rivière Tsiémé à Brazzaville, dont le Plan d'Action de Réinstallation (PAR) validé par l'ensemble des parties prenantes est entré depuis le mois de juillet dans sa phase de mise en œuvre.

Le programme de drainage pluvial de Brazzaville, phase 2, est financé depuis 2009 par l'Agence Française de Développement (AFD). Les travaux concernent le nettoyage, la démolition des habitations situées dans l'emprise du projet, le calibrage, la déviation de la rivière à certains endroits, la construction des dalots et passerelles ainsi que le pavage des voiries de part et d'autre du canal.

Localisé dans les 5ème et 6ème arrondissements de Brazzaville, le projet couvre un linéaire de 40 mètres de large comprenant des gardes corps, des pistes latérales, des voies pavées et des trottoirs.

Ce projet de drainage pluvial marque une étape importante dans le développement Urbain de Brazzaville et vise à améliorer les conditions de vie des populations à Brazzaville en général et en particulier ceux des quartiers riverains de Talangaï et de Ouenzé.



Au-delà des améliorations infrastructurelles, c'est un véritable exemple de développement inclusif qui se dessine. Ensemble, nous construisons non seulement un système de drainage plus efficace, mais aussi une communauté plus forte et plus résiliente.

Le projet s'est fixé un objectif ambitieux de libérer les emprises nécessaires aux travaux dans un délai maximum de 10 mois. Ce calendrier serré nécessite une coordination parfaite entre toutes les parties prenantes. Nous sommes confiants que grâce à l'engagement de tous, nous pourrions atteindre cet objectif tout en respectant pleinement les droits et le bien être des personnes affectées.

Pour sa réussite, ce projet de grande envergure, qui touchera **huit (08) quartiers des arrondissements de Ouenzé (58 et 58 bis) et Talangaï (601 ; 602 ; 603 ; 604 ; 605 ; et 606)** est assorti d'un **Plan d'Action de Réinstallation (PAR)** minutieusement élaboré par un consortium des bureaux d'études notamment le Groupement **Urba Consulting, EDAU Congo SCP et Comète International.**

Le Plan d'Action de Réinstallation (PAR) est conçu pour atténuer les impacts économiques et sociaux, compenser les pertes en bien et les pertes économiques, et accompagner les familles fragiles dans leur relogement, en respectant la loi congolaise ainsi que la 5ème norme Environnementale et social (NES) de la Banque Mondiale.

Le PAR prévoit une compensation intégrale pour les biens et propriétés affectés, ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour les familles. La priorité du gouvernement est de se rassurer qu'avant le démarrage des travaux qu'aucune personne affectée ne soit laissée pour compte dans ce processus de développement urbain. C'est ainsi que l'État congolais s'est engagé à ce que toute personne affectée par le projet reçoive une compensation juste et préalable avant la libération de l'emprise.

Il est important de noter que dans la mise en œuvre du PAR, les autorités locales jouent un rôle central. C'est ainsi que **les mairies des arrondissements concernés et les Chefs des quartiers sont mobilisés pour faciliter le dialogue entre les résidents et les équipes du projet.**

Ils sont le pont entre la population et les autorités. Leur rôle est de s'assurer que chaque voix soit entendue et que le processus se déroule dans la quiétude, la transparence, l'égalité et l'équité.

En outre, **un comité mixte de réinstallation regroupant les acteurs impliqués et les représentants des personnes affectées est mis en place qui s'assurera de l'exécution de l'ensemble des mesures arrêtées dans le PAR.**



C'est dans ce contexte qu'un renforcement des capacités, à travers des formations intensives est réalisé actuellement à l'attention des agents de la Cellule de Mise en Œuvre du PAR de la Délégation Générale aux Grands Travaux, du Maître d'Ouvrage Urbain Social (MOUS) et des membres du Comité Mixte pour accompagner efficacement les personnes affectées selon les exigences des normes internationales en matière de déplacement involontaire. Ces formations sont importantes pour garantir que toutes les parties prenantes comprennent parfaitement leurs rôles et responsabilités.

Pour garantir une mise en œuvre équitable et transparente du PAR, un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) a été mis en place.

Cet outil permettra à chaque personne affectée de faire entendre sa voix et d'obtenir des réponses à ses préoccupations. Le MGP est accessible à tous, que ce soit en personne auprès des Chefs des quartiers susmentionnés ou par écrit. **Nous nous engageons à traiter chaque plainte avec la plus grande attention.**

Aussi, les résidents des quartiers concernés sont invités à participer activement au processus. Des séances d'information et des consultations seront organisées dans les prochaines semaines. La réussite de ce projet dépend de l'engagement de chacun et de tous. Ainsi, nous encourageons chaque citoyen affecté à s'informer et à partager ses préoccupations.

Pour plus d'informations sur le projet et le PAR, les populations de Brazzaville en général et celles des quartiers concernés en particulier peuvent consulter le document au niveau des chefs des quartiers, des arrondissements 5 et 6, à la mairie centrale (Voir point focal des projets AFD) ou sur le site web du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier (**MATIER**) : <https://grands-travaux.gouv.cg> (voir le lien MATIER sur le site Internet) et celui du Ministère des Finances (voir le lien documentation, rubrique rapports) <https://www.finances.gouv.cg/fr/documentation>.

Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT).

ACCORDS CONGO-RWANDA

Le gouvernement remet le bottin aux députés

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a officiellement remis le 8 août à la représentation nationale le bottin contenant les différents accords de coopération économique et autres documents y afférents, a estimé que la polémique qui a longtemps gagné les Congolais est désormais close.

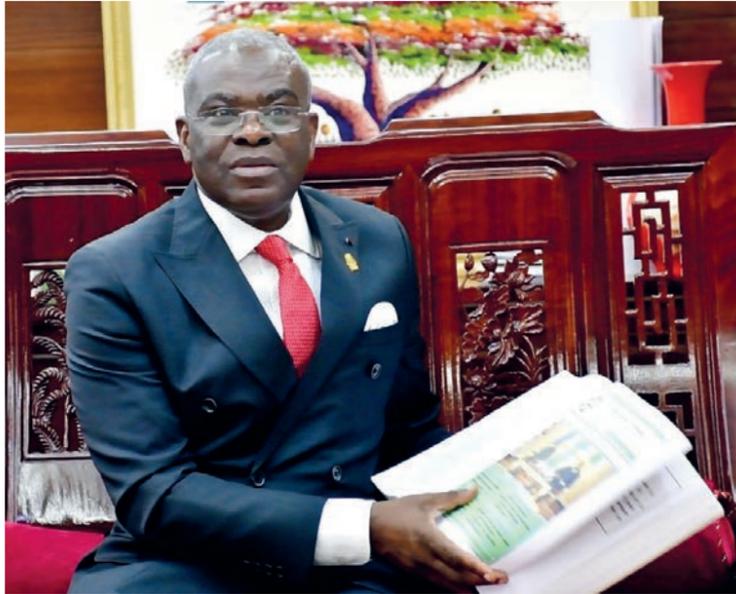
Alors qu'il ne figurait pas sur la liste des questions orales au gouvernement, le sujet des accords Congo-Rwanda s'était invité aux débats. La députée de la circonscription électorale unique de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, Claudine Munari, a interpellé le chef du gouvernement en ces termes : « *Quand comptez-vous soumettre les conventions signées avec le Rwanda à la ratification des représentants du peuple ? A l'évidence, les deux pays signataires ne parlent pas de la même chose. Le Congo parle à la fois de l'autorisation expresse d'occuper et de bail emphytéotique. Le Rwanda, quant à lui, parle de cession de terres et réclame à cet effet les titres fonciers. Qui dit vrai ?* », s'est-elle interrogée en s'appuyant sur des informations recueillies sur des sites et sur la chaîne nationale rwandaise. Répondant à ces interrogations séance tenante, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a rappelé que le gouvernement n'a pas contourné le Parlement dans le cadre de la signature de ces accords. Selon lui, après avoir transmis l'accord de coopération militaire au Parlement, l'exécutif, par la suite, a demandé le sursis de ces affaires qui avaient été inscrites à l'ordre du jour de la session parlementaire. « *Le*

gouvernement n'a rien à cacher, il est transparent sur cette question », a-t-il précisé.

« La parole s'en va, l'écrit reste »

24 heures après son passage devant les députés, le chef de l'exécutif a accordé, le 9 août, une interview à la presse pour clarifier certaines zones d'ombre dans cette affaire qui divise depuis plusieurs mois les Congolais. En effet, avant l'Assemblée nationale, Anatole Collinet Makosso a répondu à travers des courriers aux plaintes et interrogations de certains acteurs politiques dont le sénateur Gaspard Kaya Magane et les présidents des partis politiques d'opposition Les Souverainistes, Dave Mafoula, et le Mouvement républicain, Destin Gavet.

« *Avec la remise de l'entier dossier aux acteurs politiques, on va considérer ce dossier comme ayant évolué et allant vers son extinction. Ce qui me gêne plus dans l'affaire, c'est que, malgré tous les arguments et tous les documents dont dispose le gouvernement, les Congolais continuent à faire plutôt confiance aux spéculations et à l'oralité, aux propos qui auraient été tenus par les uns et les autres. Comme je l'ai dit hier devant le Parlement, on ne peut pas*



Le Premier ministre répondant aux questions de la presse DR

opposer un témoignage oral à un témoignage écrit. Maintenant que tous les écrits ont été mis à la disposition des acteurs politiques, le gouvernement va considérer ce dossier comme étant clos », a déclaré le Premier ministre.

Il a déploré, par ailleurs, le fait que les Congolais aiment consommer ce qui vient de l'étranger au détriment des productions locales au regard de certains acteurs politiques qui se sont appuyés sur des messages lus sur des sites d'informations étran-

gers pour confronter leur thèse. « *Dans ce bottin, vous remarquerez que nous avons joint, comme par bonheur, les informations que nous tenons de l'Agence congolaise d'informations (ACI), parce que si on préfère un témoignage rapporté par une chaîne de télévision étrangère au détriment des informations qui sont données par la télévision congolaise ou Radio-Congo..., c'est grave dans un pays. Ce déni du patriotisme est grave indépendamment des que-*

relles politiciennes », a-t-il regretté. Ecartant le quotidien « Les Dépêches de Brazzaville » pour son statut d'organe de presse privé, Anatole Collinet Makosso a insisté sur l'ACI qui a été créée en 1961 par la loi 40-61 et a été rattachée au ministère de l'Information en 2003 par le décret 2003-222 faisant d'elle une direction générale. En effet, au terme de la loi et de ce décret, l'ACI est chargée de diffuser l'information complète, exacte, impartiale. Elle doit tout faire pour la retrouver de façon à donner à ses usagers une information régulière, exacte, complète et impartiale, et ne doit dans aucune circonstance subir des interventions extérieures de nature à tronquer l'intégrité de l'information. « *J'ai tenu, en mettant à la disposition des acteurs politiques l'entier dossier, de leur rapporter y compris les publications de l'ACI. La parole s'en va, l'écrit reste. Ici, ils verront comment ont été transmises toutes les informations liées à ces accords et même aux accords que nous avons signés avec d'autres pays. Maintenant que nous avons les textes et que nous demandons à tout le monde de les lire, de les comprendre, je pense qu'il y aura moins de débats* », a conclu le Premier ministre.

Parfait Wilfried Douniama

Récit de vie d'un Ancien enfant de troupe (AET)

Il était une fois, l'École militaire préparatoire ... 1976 - 1983. Dans ces années-là, selon le contexte historique, l'école s'appelait : Ecole militaire préparatoire des cadets de la Révolution (EMPCR). De plus, dans mes souvenirs, un événement mémorable : Dès 1976, à l'âge de 13 ans, j'étais admis par voie de concours à l'école Militaire des enfants de troupe en classe de 6e à Brazzaville. A certains égards, c'était un exploit, une consécration pour un enfant de 13 ans. Ainsi, Récit de vie d'un AET est à la fois, un récit autobiographique et une iconographie largement inspirés par des souvenirs d'enfance et de jeunesse gravés à jamais et pour l'éternité dans ma mémoire individuelle d'enfant de troupe autour des concepts : Solidarité, Fraternité, entraide, mythe, vocation, et iconographie

... Et, il vous souviendra que de tous temps, et encore aujourd'hui, depuis la première promotion des enfants de troupe (1947-1951), la promotion Koufra ancêtre de toutes les promotions, nos diverses mémoires individuelles et notre mémoire collective constituent notre héritage commun, héritage par lequel nous sommes devenus ce que nous sommes... En respectant l'esprit nous sommes AET. Et que de manière volontairement excessive, être AET éveille et suscite des souvenirs de notre appartenance... Ici, la présence est donnée aux souvenirs... Souvenirs des expériences passées, Souvenirs des exploits, Souvenirs des échecs, Souvenirs des images gardées en mémoire que notre mémoire nous renvoie perpétuellement. Assurément, bien au-delà des temps, le souvenir est bien notre unique vrai patrimoine héréditaire commun d'AET.

En conséquence de quoi, la problématique d'être AET est posée ? Être AET, je suppose, conformément à nos traditions, doit créer des devoirs et obligations, et mon devoir est d'écrire pour perpétuer l'esprit, écrire en rapportant très fidèlement, dans des termes les plus vraisemblables, la saga épique des enfants de troupe du Congo. Bien entendu que cette saga se doit d'être racontée pour la mémoire et peut-être que le meilleur est à venir car seuls les grands hommes font l'histoire. J'affirme alors comme corneille qui écrivait dans *Cædipe*, 1659 « Mon souvenir n'est plein que d'exploits... » Ainsi, les archives historiques de l'école Militaire dès 1947 évoquent des enfants de troupe remarquables et éminemment intelligents dans toutes les généra-

tions. Pour la postérité, 3 grands hommes d'état remarquables : promotion Koufra (1947-1951), le Général Félix Malloum, matricule 15, Président de la République du Tchad ; promotion Sergent Krochant (1953 - 1957), commandant Marien N'gouabi, matricule 130, Président de la République du Congo ; promotion Colonna d'Ornano (1952 - 1956), Général Jacques J. Yombi - Opango, matricule 109, Président de la République du Congo.

De même, dans les annales de l'histoire de l'école, l'iconographie d'un personnage célèbre, un homme élevé au rang de mythe : "GOD", Homme-Dieu. Kiegela Marie-Joseph, matricule 83, promotion Bir-Hakeim (1951-1955). Figure emblématique de l'époque, Kiegela, surnommé "GOD", était un personnage légendaire, le super surveillant Général, le modèle parfait, le grand défenseur de nos traditions, encadreur infatigable, passionné, dévoué, charismatique... GOD était craint et redouté de tous... Comme un sacerdoce, GOD portait l'école dans son cœur et dans ses pensées, et nul mieux que lui ne connaissait les enfants de troupe. Tyran, homme légendaire, une voix tonnante, martiale et très autoritaire... Défenseur acharné des causes perdues devant les conseils de discipline et les conseils de classe, GOD incarnait à la fois mythe, tyrannie, bonté et paternalisme. Aimant les enfants de troupe, GOD croyait beaucoup au devenir de tous... Ainsi, comme Abraham, le père des croyants dans les religions monothéistes... Kiegela était lui aussi père de plusieurs vocations militaires d'hommes remarquables dans 2 promotions d'enfant de troupe, à savoir la promotion Lieutenant Flavien Moboka (1968



- 1975), et la promotion Stephen Biko (1976 - 1983). Dans les 2 promotions précitées, à nous tous, cet homme avait rendu des services immenses, innombrables en mettant nos pieds d'enfants à l'étrier de la vie. Indépendamment de l'oubli, nous pouvons affirmer sans risque d'être contredit : Toujours enclin à défendre la cause des AET, nul mieux que Kiegela n'a su autant idéaliser, intérioriser l'esprit AET. Et, c'est ainsi que va s'ouvrir mon univers d'enfant de troupe en découvrant, à la fois, les hommes et les merveilles de l'école militaire. Dans le répertoire des promotions d'enfants de troupe du Congo s'inscrit la promotion Stephen Biko (1976 - 1983). Puis le matricule 1599, Djoyangar N'garhimdi, auteur du présent récit.

Mon univers d'enfant de troupe s'ouvre, en outre, en découvrant la philosophie, la littérature enseignée sous diverses formes et interprétations : Aristote, Socrate, Hegel, Karl Marx, Rousseau, V. Hugo, Spinoza, Machiavel, Montesquieu, Descartes, Platon, Freud, Kant, Jules Renard et Racine. Chacun, dans son style, écrivait : « Il faut que chacun suive sa



vocation » 1, « la gloire est un effort constant » 2, « Derrière les souvenirs qui viennent se poser ainsi sur notre occupation présente et se révéler au moyen d'elle, il y en a d'autres, des milliers et des milliers d'autres, en bas, au-dessous de la scène illuminée par la conscience » 3. Ainsi, pendant 7 ans, dans des meilleures conditions d'internat et d'études, d'encadrement, de discipline, en compagnie d'autres enfants d'origines diverses, sans injustice nous avions fait des brillantes études. L'école était un creuset où se fondait l'excellence aux fins des formations préparatoires au métier des armes. En résumé, les enfants de troupe étaient formatés à être des frères d'armes. L'école militaire était un sanctuaire du premier éveil selon Kiegela, la jarre dans laquelle l'enfant de troupe puise dans les traditions de l'école, le respect des anciens, la discipline, la fraternité, la solidarité, l'amitié, la camaraderie, l'entraide, les codes éthiques d'AET. Explicitement, dans un effort constant et soutenu, l'enfant de troupe assimile trop tôt les vertus du travail selon la devise de l'école « S'élever

par l'effort ». Que conséquemment, c'était dès mon admission à l'école militaire que j'avais construit les bases de ma formation universitaire, intellectuelle et culturelle. C'était également à l'école militaire que j'avais appris l'art de vivre civilisé et de servir conformément aux valeurs éthiques et morales en me rendant utile aux autres. Si le temps est naturellement perçu comme irréversible, en vérité, pour la postérité, une invocation à la reconnaissance pour l'aïeul Kiegela : Rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. L'ordre irréversible du temps est ressenti car autrefois, Kiegela avait mis nos pieds d'enfants à l'étrier de la vie dès notre admission à l'école. Aujourd'hui tous adultes, c'est encore lui Kiegela, l'artisan principal de notre existence par l'érection de la Stèle des AET sur la place de Brazzaville. Sans attendre les remerciements de GOD résidant en France, ces belles lettres comme mon intime admiration et gratitude d'un fils. Que Dieu bénisse la vénérable vieillesse des matricules 47, Félix Mouzabakani, 83 Kiegela Marie-Joseph... Qu'il bénisse tous les grands anciens si dévoués pour notre cause par leur sacerdoce. Et qu'il bénisse enfin les meilleurs de toutes les promotions d'enfants de troupe à l'infini. Ainsi soit-il ! AET Djoyangar N'garhimdi, dit N'garhimdi Junior, promotion Stephen BANTUBIKO (1976 - 1983) Racine, 1667, Lettre à l'auteur des hérésies imaginaires et de 2 visionnaires. 2 Jules Renard, 1887, in Journal. 3 Henri Bergson, 1919, Essai et conférences. L'énergie Spirituelle.

ENREGISTREMENT À L'ÉTAT CIVIL

Le renforcement de la sensibilisation de la communauté s'impose

Une journée d'orientation avec les différents acteurs autour du thème « Renforcer des liens entre le système d'enregistrement des faits d'état civil, des statistiques y afférentes et le système d'identité juridique grâce à la transformation numérique du service » a été organisée, le 10 août à Kinshasa, dans le cadre de la commémoration de la Journée africaine de l'état civil célébrée le 10 août de chaque année par l'Unicef, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur.

Les différents acteurs ont été sensibilisés à l'importance de l'enregistrement à l'état civil, car la République démocratique du Congo (RDC) connaît un faible taux en la matière. Pour changer la tendance, le renforcement de la communication est une nécessité. « Il ressort, en ce qui concerne la RDC, un besoin du renforcement de communication sur la sensibilisation pour relever le taux d'enregistrement de naissance qui est de 40 % vers un taux meilleur d'atteindre les Objectifs de développement durable », a fait savoir le spécialiste de protection de l'enfant, enregistrement des naissances à l'Unicef, Diouf Massamba. Il a salué la tenue de cette activité en ces termes: « Nous sommes très heureux pour cette activité qui nous a donné l'opportunité d'échanger sur plusieurs thématiques, notamment l'enregistrement des naissances en RDC et en Afrique ».

En dépit des efforts fournis par le pays et ses partenaires dont l'Unicef, Diouf Massamba a re-



connu qu'il y a des défis à relever en la matière, par exemple, en ce qui concerne la collaboration entre les différents services de l'Etat et autres.

Pour sa part, le chef de division au ministère de l'Intérieur et point focal national à l'état civil, Belly Lunanga, s'est appesanti sur la prise en charge des opérations d'enregistrement, d'identification de la population par l'Etat, le soutien financier et

technique pour la production, notamment le registre et autres documents importants ainsi que le lien qui existe entre l'enregistrement à l'état civil et l'identification de la population ou l'identité juridique.

Intervenant de son côté, l'experte juriste de l'Office national de l'identification de la population (Onip), Chantal Lukadi, a démontré l'importance du Fichier général de la population

Photo de famille des participants à la journée/Adiac

(FGP) défini comme étant une référence unique pour l'identification des individus, une source unique des données utilisées pour la production de tous les titres et documents sécurisés. Elle a expliqué l'interopérabilité qui existe entre le système de l'état civil et le FGP.

Le système de l'état civil, a-t-elle souligné, ne peut pas marcher seul sans le FGP et vice-versa. Ce sont les faits de l'état civil

qui alimentent le FGP, notamment les nouvelles naissances, les décès, les mariages. « Une fois qu'il y a mariage, naissance ou décès, on enregistre à la commune et on délivre une attestation de décès ou un acte de naissance avant de faire le rapport à l'Onip pour l'enregistrement dans le FGP », a-t-elle révélé. Chantal Lukadi a insisté sur l'importance de l'identité de la population qui est vraiment primordiale. Elle a, par ailleurs, martelé que le système de l'état civil concerne tout Congolais vivant sur le territoire national, tout étranger vivant sur le territoire national, tout Congolais vivant à l'étranger.

Rappelons que la journée d'échange sur l'enregistrement à l'état civil a connu la participation de plusieurs acteurs venus notamment des ministères de l'Intérieur, de la Santé publique, de l'Institut national des statistiques, de l'Onip, de l'Unicef, sans omettre les journalistes, membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant.

Blandine Lusimana

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

8A, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



CORRUPTION EN RDC

Glencore condamnée à payer une amende de 2 millions de francs suisses

Après quatre ans d'enquête, le ministère public de la confédération suisse (MPC) a annoncé, le 5 août via un communiqué, avoir mis fin à l'instruction pénale contre Glencore International SA sur des faits de corruption en République démocratique du Congo (RDC). Néanmoins, la multinationale a été condamnée à payer une amende de 2 millions de francs suisses (2,15 millions d'euros) et une créance compensatrice à hauteur de 150 millions de dollars américains (136,5 millions d'euros).

Dans sa note rendue publique le 5 août, le MPC a indiqué avoir émis une ordonnance pénale portant sur la responsabilité de Glencore en raison de son manquement à prendre toutes les mesures d'organisation raisonnables et nécessaires pour empêcher la corruption d'agents publics étrangers par un partenaire commercial après l'acquisition, en 2011, de participations minoritaires dans deux sociétés minières en RDC. « Cette corruption par ce dernier est intervenue en 2011 en relation avec son acquisition de participations minoritaires au-dessous de leur valeur de la société minière nationale de RDC. Dans ce contexte, les actions minières ont été reprises par le partenaire commercial qui représentait en même temps des intérêts communs avec Glencore alors que celle-ci n'avait pas veillé à une gestion adéquate des risques en résultant », indique l'institution suisse.

Pour ce faire, le MPC a condamné Glencore à une amende à hauteur de 2 millions francs suisses et à une créance compensatrice à hauteur de 150 millions de dollars américains, au titre de l'avantage estimé obtenu par le partenaire commercial.

Ordonnances de classement

Par ailleurs, le MPC a émis une ordonnance de classement sur l'activité de Glencore en RDC entre 2007 et 2017, en matière d'exploitation de ses mines, qui faisait également l'objet d'une enquête. Un classement de la procédure est également survenu en rapport avec les renégociations réalisées en 2008-2009 qui portaient sur un joint-venture avec la société minière nationale congolaise. Les ordonnances rendues clôturent donc l'enquête pénale du MPC contre Glencore pour responsabilité pénale de l'entreprise en relation avec l'acquisition et l'exploitation

des sociétés minières en RDC entre 2007 et 2017.

Parallèlement à la présente procédure pénale du MPC, rappelle-t-on, les autorités néerlandaises (Dutch Public Prosecution Service, DPPO) avaient ouvert une enquête pénale contre Glencore pour suspicion de corruption en relation avec l'acquisition de droits miniers en RDC. Le MPC et le DPPO ont travaillé en étroite collaboration dans ce contexte et ont coordonné leurs investigations.

Réduction de peine

Le MPC a fait savoir que le fait pour Glencore de coopérer avec les autorités de poursuite pénale depuis l'ouverture de l'enquête en juin 2020 lui a permis de bénéficier d'une réduction de peine. Une information confirmée par l'entreprise suisse dans un communiqué publié le même 5 août et où elle indique avoir « pleinement coopéré à l'enquête du MPC » et « avoir pris des

mesures significatives pour améliorer son programme de conformité, en particulier depuis 2016 ». Deux éléments qui « ont été pris en compte comme facteurs atténuants dans la fixation du montant de l'amende », se réjouit Glencore.

Glencore renonce à faire appel

Par ailleurs, selon le MPC, Glencore a déclaré renoncer à faire appel contre l'ordonnance pénale ainsi que contre l'ordonnance de classement. Ce qui permet aux décisions d'entrer en force. Pour sa part, le groupe de négoce suisse a déclaré ne pas être d'accord avec les conclusions de l'enquête mais que, dans l'intérêt de la résolution de cette affaire, il a accepté de ne pas faire appel de la décision. A ce sujet, Kalidas Madhavpeddi, président de Glencore, cité dans le communiqué, a déclaré : « Glencore est heureux d'avoir résolu ces enquêtes

relatives à des faits qui se sont produits il y a plus de 13 ans. Ceci résout la dernière des enquêtes gouvernementales précédemment divulguées concernant des fautes historiques ».

En décembre 2022, Glencore avait annoncé avoir conclu un accord avec les autorités de la RDC pour verser au pays, au nom de ses sociétés et associées en RDC, un montant de 180 millions de dollars. Ce montant couvre toutes les réclamations présentes et futures découlant d'actes de corruption présumés du groupe Glencore en RDC entre 2007 et 2018. « Ce qui inclut les activités de certaines entreprises du groupe qui ont fait l'objet de diverses enquêtes par, entre autres, le département de la justice des États-Unis ainsi que la cellule nationale de renseignement financier et le ministère de la justice de la RDC », avait fait savoir l'entreprise.

Patrick Ndungidi

ENTREPRENEURIAT

Une équipe du Fogec visite les installations de Le Risien Society

Une délégation du Fonds de garantie de l'entrepreneuriat congolais (Fogec), conduite par son directeur général, Laurent Munzamba, a visité, le 7 août à Kinshasa, les installations du propriétaire de la marque Ngola, Le Risien Society, dans la commune de Limete.

La délégation de la direction du Fogec a été accompagnée d'une équipe des lauréats du programme Excellentia initié par la première dame de la République démocratique du Congo, Denise Nyakeru Tshisekedi, par l'entremise de la fondation éponyme. Ces jeunes congolais bénéficiaires d'une bourse de ce programme poursuivent leurs études en France et sont en vacances au pays pour un stage au Fogec. Sur place, cette équipe a été reçue par le directeur-manager général de Le Risien Society, le Dr Richard Sita Tamusasa.

S'imprégner des réalités de l'entrepreneuriat congolais

Cette descente sur le terrain a été une occasion pour ces jeunes de s'imprégner des réalités de l'entrepreneuriat congolais. Au cours de la visite, le directeur général du Fogec a posé des questions précises liées notamment au fonctionnement de cette société active dans le cosmétique et le Dr Richard Sita Tamusasa a apporté des réponses idoines. A la suite



Entretien entre la délégation du Fogec et le Dr Richard Sita'Adiac

du directeur général Laurent Munzamba, la délégation du Fogec a également soumis ses différentes préoccupations en vue d'obtenir des réponses du directeur-manager de Le Risien Society.

La descente du directeur général du Fogec dans les locaux de Le Risien Society a également permis de rassurer les jeunes

entrepreneurs congolais repris dans la liste de la troisième cohorte de bénéficiaires des financements. Laurent Munzamba a indiqué à l'intention du Dr Richard Sita et de tous les autres entrepreneurs concernés que la procédure pour le financement de leurs activités dans le cadre de la troisième cohorte est en cours. «La mission de l'Ins-

pection nationale des finances nous a donné des orientations nous permettant de poursuivre avec la procédure de ces financements. Fournissez à l'équipe du Fogec tous les éléments exigés pour lui permettre d'en finir avec l'étude de vos dossiers respectifs et enclencher, dans les tout prochains jours, le processus de paiement de ces

fonds», a souligné le directeur général du Fogec.

Il a apporté certains éclaircissements par rapport aux éléments préalablement exigés dans les dossiers des entrepreneurs retenus pour bénéficier de ces financements. Cet échange entre le directeur général du Fogec et le directeur-manager général de Le Risien Society a permis de dissiper tout malentendu sur ce dossier. Mais, pour le Dr Richard Sita, les entrepreneurs congolais de la troisième cohorte de financement du Fogec attendent voir la réalité de toutes ces promesses pour changer leur avis sur ce qu'ils ont cru être une farce.

Le directeur-manager de Le Risien Society a conseillé à ces jeunes bénéficiaires du programme de bourse Excellentia de se lancer dans l'entrepreneuriat. «Cela vous évitera de soumettre vos demandes d'emploi à une quelconque entreprise ou institution. Et, c'est par l'entrepreneuriat seulement que vous pouvez devenir riches», a-t-il dit.

Lucien Dianzenza

64^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

Les sapeurs de France invités au défilé du 15 août

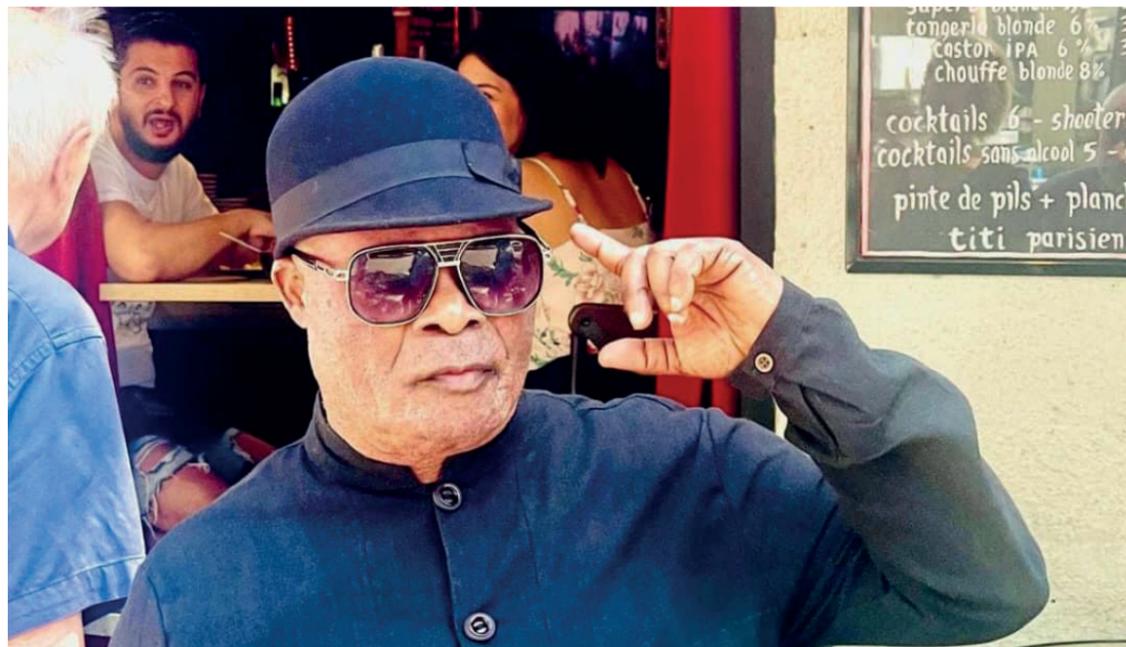
Cinq sapeurs sont invités à prendre part aux festivités de l'indépendance de la République du Congo, le 15 août à Brazzaville, sous la conduite de Ben Moukacha.

Conduire la délégation de sapeurs à la célébration de la souveraineté du peuple congolais est un honneur patriotique, a dit Ben Moukacha. « C'est pour nous à la fois l'adhésion à la mémoire collective congolaise et l'expression des acteurs du mouvement qui prônent la paix, le vivre-ensemble, l'unité, la cohésion nationale », a-t-il confié, respectueux et reconnaissant vis-à-vis des institutions, avec la ferme volonté de continuer à perpétuer l'empreinte des sapeurs au défilé du 15 août.

C'est devenu une tradition de parader devant la tribune présidentielle au boulevard Alfred-Raoul. Généralement, c'est l'occasion de mettre en harmonie les trois couleurs du drapeau congolais : vert-jaune-rouge, respect de la trilogie du code vestimentaire du parfait sapeur.

« Tout un art, toute une culture, en un mot, une doctrine qui s'appelle la « Sapologie » que nous voulons maintenir dans l'écosystème congolais et au-delà des frontières en tant que modèle de la fabrique « made in Congo », explique Ben Moukacha.

À l'heure de la polémique susci-



Ben Moukacha

BIO-EXPRESSE DE BEN MOUKACHA DANS LE MOUVEMENT DE LA «SAPOLOGIE»

Marié et père de 4 enfants, détenteur d'une licence en maths appliquées, chef d'entreprise en France où il réside depuis plus de 40 ans.

Son nom de scène est « Ben Moukacha Monama Le Mbouela / Le milliardaire en vêtements ». Il est le père-fondateur de la « Sapologie » et initiateur des dix commandements et de la prière du sapelogue. Celle-ci avait été reprise par Papa Wemba dans le titre « Sapologie » contenu dans son album « Notre Père ».

Il a su conceptualiser également l'argumentaire de la Sape en tant qu'œuvre de l'esprit.

Fervent militant pour allier Sape et musique, il a été président du fan club en France de Werrason.

tée par la sortie médiatique de l'écrivain Alain Mabanckou, la sape recherche la reconnaissance et le soutien des pouvoirs publics. La Sapologie réclame, en tant que mouvement culturel, une aide matérielle de l'État, de la société civile et de promoteurs pour plus de visibilité. Et pourquoi ne pas appuyer le classement de la sape en tant que patrimoine immatériel de l'Unesco comme la rumba congolaise sa sœur jumelle ?

La participation de la délégation au défilé traditionnel du 15 août de cette année permettra à Ben Moukacha de rencontrer les autorités congolaises. « Nous mettrons à profit notre séjour au Congo pour mettre en avant « une sape bénéfique et lucrative » grâce à des investissements, des productions et des revenus. Il s'agit pour nous de demander la normalisation de la sape pour en faire une industrie compétitive sur le marché mondial des biens culturels », a-t-il confié.

Durant leur séjour, comme l'année dernière, les sapeurs organiseront une remise de kits scolaires telle qu'elle avait été réalisée à l'école Nkéoua-Joseph.

Marie Alfred Ngoma

THÉÂTRE

« Le journal d'un fou » sur les planches à la Maison russe

Les comédiens congolais Guy Stan Matingou et Jean Marie Diatsonama ont joué le 8 août, sur les planches de la Maison russe à Brazzaville, la pièce « Le journal d'un fou » inspirée de la nouvelle du titre éponyme de l'écrivain russe, Nicolas Gogol, considéré comme l'un des écrivains classiques de la littérature russe.

Jouée pour la première fois en 2021 à la Maison russe sous la forme d'un monologue par Guy Stan Matingou, c'est pour la deuxième fois que la pièce s'invite sur les planches dudit centre culturel pour un voyage et une découverte de la Russie d'antan. Cette fois, Jean Marie Diatsonama n'a pas que fait la mise en scène de la pièce mais il a aussi déployé son talent de comédien sur les planches au côté de Guy Stan Matingou, avec lequel il était en duel improvisé par la directrice de la Maison russe, Maria Fakhrutdinova, pour la meilleure performance scénique.

« Le journal d'un fou » est une parodie de la Russie de l'époque, en même temps une critique de l'Europe des années 1800. L'histoire contée est celle d'Ivanov, un fonctionnaire qui occupe un poste de bas niveau dans une administration. En dépit de sa condition, il nourrit l'espoir d'un lendemain meilleur. Dans son imaginaire, il rêve de devenir colonel. Il s' imagine aussi que la fille de son directeur insolent et arrogant pourrait devenir sa femme. Ivanov va jusqu'à rêver de devenir un jour roi... « Après avoir lu le texte, je me

suis dit, que ce soit en Afrique ou partout ailleurs, nous avons quasiment les mêmes soucis et problèmes... À l'époque en Russie, quand on dit que tu vas faire le goulag, c'était comme la mort. Et Gogol a vraiment fait de la prison pour ses œuvres tranchantes parce qu'il était un critique, un écrivain révolutionnaire de son époque. Il critiquait le pouvoir et donc les dirigeants ainsi que les autres pays. Dans cette œuvre, il critique même la France, les États-Unis, l'Angleterre... Il mettait tout cela dans l'art pour qu'on ne puisse pas le soupçonner; car effectivement, il avait peur des autorités », a déclaré Jean Marie Diatsonama.

Pour Stan Matingou, cela a été une belle expérience d'avoir partagé les planches avec Jean Marie pour déployer cette histoire car « en jouant avec l'autre, il te tend la perche. Alors que quand je joue seul, il me faut entrer dans la peau des différents personnages. Nous espérons que les jeunes



Guy Stan Matingou et Jean Marie Diatsonama jouant la pièce « Le journal d'un fou » sur les planches à la Maison russe/La Congolaise

présents ont pu tirer profit de ce spectacle car le texte n'était pas facile. Il faut avoir tout de même aussi connaissance de l'histoire de l'époque pour mieux comprendre cette pièce ». Un duo remarquable qu'a salué la directrice de la Maison russe au terme du spectacle.

La représentation théâtrale de la pièce « Le journal d'un fou » aura duré environ 1h et elle s'inscrit dans le cadre de la célébration du 64^e anniversaire de l'indépendance du Congo à travers l'art. « On s'approche de la fête de l'indépendance de notre pays et j'avais pensé qu'en tant qu'artistes, nous

pouvons la commémorer à travers notre talent et notre créativité. En cela, j'ai aligné deux spectacles. Le premier sur la nouvelle « Le journal d'un fou » que nous avons tenu le 8 août et le second spectacle, le 10 août, sur une pièce d'Alphonse Chardin N'Kala. Les deux rendez-vous, nous avons souhaité les tenir à la Maison russe car le Congo entretient une belle amitié avec ce pays depuis près de 60 ans », a déclaré Jean Marie Diatsonama, metteur en scène de la pièce.

Précisons que Nicolas Vassiliévitch Gogol est un romancier, nouvelliste, dramaturge, poète et critique littéraire russe, né en avril 1809 et décédé en mars 1852. « Le journal d'un fou » est une nouvelle de l'écrivain écrite en 1834 qui parut tout d'abord en 1835 dans le recueil arabe sous le titre « Extraits du journal d'un fou ». En 1843, dans ses œuvres complètes, l'auteur choisit de l'inclure dans le recueil des nouvelles de Pétersbourg.

Merveille Jessica Atipo

LITTÉRATURE

Fulbert Ibara présente « Chroniques du «Allons seulement» 2012-2023»

L'ouvrage de 188 pages publié aux Editions Librinova a été présenté et dédié, le week-end dernier à Brazzaville, par son auteur. Il est une invite à sortir de l'aveuglement intellectuel, économique, géopolitique et culturel afin de se positionner comme des hommes et des femmes dignes et souverains.

Le livre «Chroniques du "Allons seulement" 2012-2023 », réparti en quarante-deux chapitres, est la nouvelle publication du Dr Fulbert Ibara, dans laquelle il se penche sur la gestion socio-politique de la République du Congo qu'il qualifie sans ambages de défaillante, et sur les enjeux du terrorisme en Afrique centrale. A travers cet ouvrage, l'auteur pose la question de savoir comment expliquer le paradoxe congolais, pays riche en ressources naturelles mais enlisé dans le sous-développement ? En effet, depuis plus de dix ans et de manière récurrente, Fulbert Ibara explore cette question à travers les articles qu'il publie dans le journal La Semaine Africaine et dans les communications qu'il présente sur la scène internationale. Pour cette édition, il a choisi une petite quinzaine de ses chroniques.

Présentant son ouvrage, le Dr Fulbert Ibara a dévoilé les multiples motivations derrière cette œuvre, notamment celles destinées à soigner le Congo à travers ses critiques et propositions constructives. En effet, «Chroniques du "Allons seulement" 2012-2023 » ne se contente pas seulement de critiquer, mais propose également une vision alternative, ambitieuse et réaliste, pour un Congo où les citoyens décide-



Fulbert Ibara entouré des Prs Grégoire Léfouoba à sa gauche et Charles Zacharie Bowao à sa droite, ainsi que du maître de cérémonie/Adiac aient librement de leur avenir. D'où, quiconque lit cet ouvrage avec un minimum d'honnêteté y verra non seulement la critique, mais surtout une vision alternative à même de refaire du Congo une communauté de citoyens décidant librement de leur destin. C'est donc une invite à sortir de l'aveuglement intellectuel, économique, géopolitique et culturel afin de se positionner comme des hommes et des femmes dignes et souverains. Quelles que soient les vicissitudes, il faut croire en l'avenir radieux de l'Afrique et du Congo. C'est angélique, dira-t-on, mais c'est ainsi. « Allons seulement », s'exprime l'auteur.

Toutefois, il rappelle que les mécanismes classiques qui répondent souvent aux intérêts occidentaux ont montré leurs limites à lutter

efficacement contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest et du centre. Il serait temps pour les États concernés de sortir des sentiers battus de la lutte antiterroriste et de mettre en œuvre des mécanismes novateurs avec les ressources dont ils disposent et qui correspondent mieux aux spécificités de la zone, estime-t-il.

Des chapitres indicatifs

Parmi les quarante-deux chapitres, il y a, entre autres, «14 août 2012, à propos de la politique et des politiciens » ; «21 janvier 2013, le gouvernement congolais : une architecture tripode et une responsabilité budgétaire à géométrie variable » ; «24 juillet 2015, la couverture maladie universelle en République du Congo : quels enjeux ? Quels défis ?»; 17 juin 2020, plaidoyer pour l'in-

troduction du revenu de solidarité universel en République du Congo » ; « la covid-19, une opportunité pour le Congo ? » ... « Dans un monde où les jugements de cour vous rendront blanc ou noir », il devient difficile de trouver des hommes de principe et de courage qui, malgré cette morale de Lafontaine encore d'actualité aujourd'hui, choisissent d'oser de ramer à contre-courant. De nos jours, il est facile, pour beaucoup, de se ranger dans la nouvelle loi non écrite de la résignation et de louanges implacables du système gouvernant. Oser afficher les allures d'un esprit libre s'avère un véritable suicide », écrit l'auteur dans son avant-propos.

Au cours de cette cérémonie, le public a suivi tour à tour la présentation

minutieuse de l'œuvre et la critique faites par les Prs Charles Zacharie Bowao et Grégoire Léfoba, qui ont salué le courage et la perspicacité du Dr Fulbert Ibara, soulignant ainsi l'importance de ce livre comme outil potentiel de développement et de renouveau pour le Congo. Quelques passages du livre ont été lus, notamment le chapitre 21 janvier 2013 sur, « Le gouvernement congolais : une architecture tripode et une responsabilité budgétaire à géométrie variable ». Dans ce passage, l'auteur félicite le président de la République pour avoir érigé la Délégation générale aux grands travaux en ministère. Mais toutefois, il a souligné les insuffisances de cette mesure et la nécessité d'aller plus loin.

Docteur es Sciences économiques de l'université de Dijon, en France, le Dr Fulbert Ibara est spécialiste de l'économie, de la santé et de la protection. Il a enseigné pendant près de vingt années l'économie de la protection sociale à la Faculté des sciences économiques de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Actuellement, il exerce les professions d'expert en évaluation immobilière et de mandataire judiciaire au sein du cabinet d'expertise judiciaire et immobilière qu'il a créé en mars 2018.

Bruno Zéphirin Okokana

PROMOTION DES VALEURS SOCIALES

La première édition du Festi jeunesse a atteint ses objectifs

Le député de la troisième circonscription électorale de Makélékéké, Léonce Alban Kaky, a organisé, le 9 août sur la grande avenue Tonton Oi-Diata, au profit de ses mandants et des autres citoyens de Brazzaville, la première édition de l'activité annuelle dénommée Festi jeunesse. L'engouement et le dynamisme des participants ont été salués.

Le 9 août, les habitants des quartiers Diata, Ngangoni et Château d'eau, dans le premier arrondissement de Brazzaville, ont été rassemblés autour des activités culturelles ayant mis les jeunes au premier plan. Ces retrouvailles de Makélékéké 3 ont réuni des adeptes de la culture issus de plusieurs arrondissements de la capitale. Au programme des prestations musicales, humoristiques, de la danse et autres activités culturelles qui promeuvent l'épanouissement juvénile. Un défilé de mode a été aussi organisé pour la circonstance. Des jeunes artistes des églises environnantes, des individualités et groupes musicaux, des slameurs, des rappeurs et danseuses ont presté devant un public très homogène.

«Je suis très contente de participer à ce festival. Je découvre que la jeunesse est bourrée de talents mais parfois il lui manque des espaces pour exprimer son savoir-faire. L'ambiance était électrique et j'avais

peur au début mais au finish, nous avons assuré et le public était en effervescence. Sincèrement, l'honneur revient à Alban Kaky pour cette initiative. Que cela se pérennise», a indiqué l'une des filles du groupe Yamboté après leur prestation. Tous les groupes, durant leurs prestations, ont véhiculé presque le même message. Ils ont, en effet, plaidé pour l'unité, la paix, le patriotisme et l'engagement professionnel. La jeunesse congolaise a été invitée à tourner le dos aux antivaleurs pour s'impliquer dans le développement de sa communauté. Plusieurs talents dans la danse, l'animation, le chant, le rap, le slam, le défilé de mode ont été découverts durant cette fête. Selon son initiateur, le but est de conscientiser et d'édifier la jeunesse, en la sensibilisant aux valeurs sociales.

«Merci à tout le monde. Comme vous le savez, notre engagement communautaire remonte à plusieurs années. Aux jeunes enfants, j'aimerais juste



vous partager l'envie de réussir. Rêver fortement. Ne vous faites aucune limite. Évitez des chemins déviants», a martelé Alban Kaky.

Ce festival qui vise également la

promotion des talents et des valeurs se tiendra chaque année, en période de vacances. Pour encourager les participants, des quiz ont été organisés et les gagnants bénéficieront des frais

Alban Kaky sur scène avec un groupe Adiac scolaires ainsi que d'une formation en langue anglaise durant neuf mois. Des jeunes artistes en herbe qui ont fait de bonnes prestations seront produits.

Rude Ngoma

DISPARITION

Le monde du football pleure Issa Hayatou

L'ancien président de la Confédération africaine de football (CAF) est décédé le 8 août, à l'âge de 77 ans. Les institutions internationales comme la CAF, la Fédération internationale de football association (Fifa) et le Comité international olympique ont salué la mémoire de ce dirigeant émérite.

Le Camerounais Issa Hayatou a dirigé la CAF de 1988 à 2017. La CAF, à travers son président, lui a rendu hommage. « *Le président de la CAF, Patrice Motsepe, est attristé par la mort de l'ancien président Issa Hayatou* », a annoncé la CAF dans un communiqué. « *La CAF et le football africain seront pour toujours redevables au président Hayatou pour son immense contribution, sur de nombreuses années, au développement du football en Afrique* », a déclaré Patrice Motsepe.

Le natif de Garoua a dirigé la Fédération camerounaise de football en 1986-1988 avant de connaître une ascension éclair. Deux ans plus tard, il profitait de la démission de l'Ethiopien Ydnekatchew Tessema pour prendre les rênes de la CAF.

Sous sa direction, le format de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) a été élargi à seize équipes sans oublier la nouvelle formule de la Ligue des champions africaine et de la Coupe



Issa Hayatou, ancien président de la CAF

africaine de la Confédération. Le passage des sélections africaines à cinq est considéré comme l'un de ses plus grands succès tout comme l'organisation par l'Afrique du Sud de la

Coupe du monde 2010, en étant la première nation africaine à accueillir cette compétition planétaire.

« *Sous son magistère, le continent passe de trois à cinq*

places à la Coupe du monde. La Coupe d'Afrique des nations connaîtra aussi des grands changements jusqu'au passage à vingt-quatre nations pour la phase finale. Le président Issa Hayatou a toujours su, par son leadership, son entregent, et son sens du compromis, défendre la voix de l'Afrique. Nous lui devons beaucoup », a indiqué Samuel Eto'o, président de la Fédération camerounaise de football.

Membre du conseil exécutif de la Fifa, Issa Hayatou a été président par intérim de cette institution (2015-2016) au moment de la suspension de Joseph Blatter. « *Un grand passionné qui a consacré sa vie à diriger les plus grandes instances du sport* », a déclaré le président de la Fifa, Gianni Infantino. Il était aussi membre du Comité international olympique (CIO).

« *Une figure majeure du mouvement sportif sur son continent* ». « *Issa Hayatou a dirigé la Fifa dans une époque très difficile. Il a toujours dé-*

fendu le rôle du football aux Jeux olympiques et au sein du mouvement olympique », ajoute le CIO dans un communiqué. En signe de respect, le drapeau olympique a été mis en berne à la Maison olympique et au Musée olympique à Lausanne, en Suisse. Une minute de silence a été observée par les membres du conseil exécutif du CIO, réunis vendredi.

Issa Hayatou arrive pour la première fois à Brazzaville en 1965 parce qu'il fut champion du Cameroun du 400 et 800 m entre 1964 et 1971 et sélectionné dans l'équipe nationale d'athlétisme, disputant les Jeux africains de Brazzaville en 1965. Sous lui, le Congo a organisé la CAN des moins de 20 ans en 2007 remportée par les Diables rouges et a abrité la finale de la Coupe africaine de la Confédération remportée par l'AC Léopards de Dolisie, devant le Djoliba du Mali. Il a été décoré par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

James Golden Eloué



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



HUMEUR**Et le phénomène de filles-mères...**

Le phénomène de filles-mères, autrement dit la précocité des adolescentes à devenir mères prend de plus en plus des proportions inquiétantes dans le pays. Il y a certainement plusieurs raisons qui expliquent ce fait qui pousse brutalement des jeunes filles à arrêter leur scolarité.

A première vue, la cause principale serait la précarité parentale. Il va sans dire que ce phénomène dérange de nombreux parents qui restent impuissants voire consciemment indifférents car, ils n'ont plus d'autorité sur leurs filles qui n'ont même pas encore l'âge de la puberté à cause de la pauvreté. Des fillettes dont l'âge varie entre 14 et 17 ans sont libres de leurs mouvements. Nombreuses parmi elles sont devenues de plus en plus noctambules à la recherche d'un quelconque gain pendant que les parents démunis dorment. Quelle perte !

Entre autres causes de nos jours, la multiplicité des applications sur des réseaux sociaux via internet. Ces réseaux que certains pays commencent à interdire aux enfants non mûrs proposent des films obscènes qui impactent négativement la conscience en construction de cette « pépinière féminine ». Il a été constaté que ce sont surtout des jeunes filles qui ont leurs yeux rivés sur des cellulaires à longueur des journées à la recherche d'on ne sait quoi. C'est là le commencement de la dépravation des mœurs. Ces « gamines » veulent tout de suite aller voir ce qui se cachera derrière ces illustrations virtuelles et quelquefois mensongères.

Nombreuses sont ces gamines qui ne savent pas choisir des bonnes camarades. L'Homme étant le fruit de son groupe d'appartenance, ces jeunes filles veulent à tout prix être comme les autres qui ont déjà emprunté la voie qui conduit tout droit à la précocité sexuelle. Encore que celles qui se ressemblent s'associent facilement, car l'une ne pourra faire un reproche à l'autre sur la voie qu'elles choisissent.

Dans certains ménages, ce sont des mamans qui poussent très tôt des enfants vers ce phénomène de filles-mères. Ces mamans, soi-disant, ont besoin d'être entourées par des petits-fils et ouvrent la voie du désordre sexuel chez les adolescentes. Ces adolescentes qui se lancent précocement dans cette vie ne font pas usage des préservatifs. Et c'est ce défaut qui mène tout droit aux grossesses non désirées qui feront qu'après quelques mois, ces filles se retrouveront dans la situation délicate de mères.

Ce phénomène n'est pas seulement présent au Congo puisqu'il tend à devenir transnational car chaque année sur la planète, près de 400 000 adolescentes dont l'âge varie entre 10 et 15 ans donnent naissance à des enfants. Ces statistiques ont été calculées par deux chercheurs de l'Université catholique de Louvain, Bruno Schoumaker et David A. Sanchez-Paez, dont les travaux sont publiés dans la revue Population et société de l'Institut national d'études démographiques. C'est ahurissant !

Il devient urgent voire obligatoire que les autorités en charge des questions éducatives s'y penchent afin de minimiser ce phénomène sinon le risque est grand d'avoir autant de ménages incalculables de filles-mères.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

A VENDRE

Domaine abritant une ancienne ferme d'une superficie de 5,35 ha = 53500 m² (133 x 400 m²) environ 133 parcelles de 400 m². Quartier Mantsimou derrière l'Université protestante. Le site fait face au Djoué qui le sépare du quartier Bifouiti/La Fougère.

Titre foncier

Tél. /Whatsapp : +242 06 514 80 14

Email : ecobatis1@gmail.com

**ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE****Les brevets enregistrent de bonnes performances en 2024**

3 835 élèves ont été déclarés admis, le 10 août à Brazzaville, au terme de la publication des résultats du Brevet d'études techniques (BET). Le nombre d'admis représente un pourcentage de 64,59%. Au Brevet d'études professionnelles, sur 407 présentés, 362 sont admis, soit un pourcentage de 90,50% de réussite. Le taux de réussite à 100% est enregistré au Brevet d'études techniques féminin qui comptait 97 inscrites. Précisons que la moyenne de 10 a été retenue pour l'admission aux différents brevets.

Fortuné Ibara

NIARI**Agricaf envisage d'implanter une unité agricole**

Le cabinet du Centre africain d'étude et de recherche pour le développement a publié à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, une enquête relative à l'étude de l'impact environnemental et social en attendant la mise en œuvre du projet d'Agricaf.

La réalisation de l'étude d'impact du projet implique, selon le consultant Georges Claver Boundzanga, une dizaine de structures étatiques et organisations non gouvernementales dans l'identification et l'évaluation des incidences environnementales, sociales et sanitaires.

Situé dans la zone de Nyanga-Divenié, l'espace choisi pour ce projet est couvert de forêts et savanes s'étendant sur une superficie de 9116 hectares dont 2100 cultivables.

Dans le cadre de son plan 2024 à 2029, Agricaf, une société de droit européen, se fixe comme objectif de produire 17 800 tonnes, notamment le maïs, le blé et le soja pour un investissement d'environ 50 milliards FCFA.

Selon le consultant, ce projet va générer 181 emplois directs auxquels se greffent de nombreuses sous-traitances pour de milliers d'emplois indirects, notamment dans les domaines du gardiennage, l'entretien routier et bien d'autres. « Cette zone est favorable pour le développement de projet carbone », a indiqué Georges Claver Boundzanga, précisant que la société Agricaf, qui dispose encore d'une attestation et agrément provisoire, est en attente de signature d'une convention avec l'Etat.

Max Ferhyel Poudi

NÉCROLOGIE

Martial Del Mombongo et la famille Loko Moké ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès du pasteur Loko Moké William Viclaire, survenu le 26 juillet 2024 au CHU-B.

La veillée mortuaire a lieu au n°6, rue Ngalfourou à Massengo (réf. Arrêt de bus marché Massengo).

L'inhumation a lieu le mardi 13 août à Brazzaville.



Les familles Sita, Kibongui et Bikindou informent parents, amis et connaissances du décès de leur fils, frère, neveu, père et grand-père, Jean Bosco Sita Bonazebe, survenu le 31 juillet 2024 à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°71, rue Bakoukouya à Poto-Poto.

L'inhumation aura lieu le mardi 13 août selon le programme ci-après :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;

11h00 : recueillement au domicile familial ;

12h00 : départ pour l'église Sainte-Anne du Congo ;

14h00 : départ pour le cimetière privé

Jérusalem ;

16h00 : fin de cérémonie.



KOUILOU

Le projet minier de Mboukoumassi s'exécute normalement

Le président directeur général (PDG) de la société Luyuan des mines Congo, Wu Bennong, a rencontré, le 8 août à Oyo, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour lui traduire la bonne exécution du projet minier de Mboukoumassi.

Pour promouvoir et valoriser le développement et l'exploitation de ses ressources minières, l'Etat congolais a attribué des mines à l'entreprise chinoise Luyuan, un permis d'exploitation pour les sels de potasse sur un périmètre de 242 kilomètres carrés dans le département du Kouilou.

Au cours de leur entretien, le PDG de Luyuan des mines Congo (LMC), Wu Bennong, a expliqué au président de la République qu'il avait fait beaucoup de recherches pour le projet.

« Nous avons lancé le projet au mois de juin dernier. Selon notre planning, il est prévu que la production d'essai sera mise en service en fin 2025. En 2026, nous avons prévu une production annuelle de 800 000 tonnes de produit. En 2027, le système de production sera en pleine charge, c'est à dire que nous allons atteindre deux millions de tonnes de chlorure de potassium », a expliqué le PDG de LMC.



La poignée de main entre Denis Sassou N'Guesso et Wu Bennong

« Nous avons lancé le projet au mois de juin dernier. Selon notre planning, il est prévu que la production d'essai sera mise en service en fin 2025. En 2026, nous avons prévu une production annuelle de 800 000 tonnes de produit. En 2027, le système de production sera en pleine charge, c'est à dire que nous allons atteindre deux millions de tonnes de chlorure de potassium »

Le directeur général des industries minières Awoua-Gatali Goga, qui suit l'évolution du projet, a dégagé les dérivés du minerai de potasse. « Le minerai est complexe. En mélangeant le concentré du chlorure de potassium avec le phosphore, c'est à dire le gaz naturel, nous obtenons des engrais très performants qui peuvent aussi servir en pharmacie. Les utilisations sont multiples », a-t-il expliqué.

Situé dans la sous-préfecture de Loango, dans le département du Kouilou, le gisement de sel de potasse de Mboukoumassi est en chantier depuis juin 2023. D'une force circulaire d'au moins 30 degrés, la station de congélation est déjà fonctionnelle. LMC a également installé une station de transformation de 30 kva alimentant la base vie et le site minier.

Signalons que le premier essai d'exploitation du minerai de potasse débutera en fin 2025 avec une production de huit cent mille tonnes.

Yvette Reine Nzaba

RÉFLEXION

Aux Grands de ce monde ...

Alors que les tensions se multiplient en Europe, au Proche et au Moyen-Orient, autour de l'île de Taïwan et dans le Pacifique, l'on ne saurait trop conseiller aux Grands de ce monde – Chine, Etats-Unis, Inde, Russie, Union européenne – d'oser enfin regarder la vérité en face et donc de prendre la juste mesure de leur responsabilité dans les crises qui se profilent à l'horizon. De la même façon que les grandes puissances européennes se sont montrées incapables de prévenir les deux guerres mondiales du siècle précédent, de la même façon ce qui se passe aujourd'hui fait courir les plus grands dangers à la communauté humaine dans son ensemble.

Cette évidence n'échappe évidemment pas aux Joe Biden, Vladimir Poutine, Xi Jinping, Narendra Modi et autres grands leaders qui campent sur le devant de la scène internationale mais elle ne les amène pas à rechercher ensemble des solutions pacifiques aux crises du temps présent. D'où cette idée aussi simple que difficile à concrétiser selon laquelle il revient aux dirigeants du Tiers monde de se coaliser pour prévenir le pire avant qu'il soit trop tard. Autrement dit, faire précisément ce que leurs prédécesseurs se sont montrés incapables de faire durant tout le siècle précédent.

Les années à venir nous diront si les leçons du passé ont été

prises en compte afin de protéger l'humanité contre elle-même, mais il nous revient, à nous simples observateurs du temps présent, de tirer sans plus attendre la sonnette d'alarme. En rappelant à toutes celles et à tous ceux qui sont sur le terrain stratégique qu'ils doivent prendre, dès maintenant, la juste mesure de leurs responsabilités. Autrement dit, de regarder la vérité en face et d'agir au plus vite afin de protéger la paix mondiale.

De la même façon que le Congo et les nations d'Afrique centrale se mobilisent aujourd'hui pour lutter contre la déforestation et protéger plus largement la nature, de la même façon ils doivent faire entendre avec

force leur voix commune sur la scène internationale en dénonçant le danger mortel que nous font courir les Grands de ce monde. Propriétaires d'immenses ressources naturelles et fortes de leur population jeune, les nations africaines ont des atouts majeurs entre leurs mains.

A leurs dirigeants donc de faire mieux entendre leur voix et de contraindre enfin les Grands à agir pour prévenir les crises qui se profilent dans le proche horizon avec les dangers extrêmes que nous font courir les armes de destruction massive détenues par les uns et par les autres.

Demain il sera évidemment trop tard !

Jean-Paul Pigasse